

Les dépenses de l'Etat (tableau 2, article 2) comprennent toutes les dépenses en denrées et services faites par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Le total tombe dans deux grands groupes: (1) dépenses de l'Etat en services (mesurées par les salaires, les gages et l'intérêt); et (2) l'achat par l'Etat de produits commerciaux. Les dépenses de guerre et autres sont indiquées séparément. Il faut remarquer que les décaissements de l'Etat autres que pour des denrées et des services ne figurent pas ici, par exemple, les allocations familiales et les gratifications aux anciens soldats.

Les placements bruts au pays (Tableau 2, article 3) se divisent en deux: (1) dépenses en nouvelles usines et nouvel outillage, y compris la construction résidentielle et commerciale, aussi bien que les dépenses de renouvellement d'usine et d'outillage; et (2) les modifications nettes dans les stocks. Les placements des entreprises d'Etat telles que les chemins de fer Nationaux du Canada et la Commission hydroélectrique de l'Ontario figurent ici.

Les ventes aux consommateurs, au commerce, au gouvernement et aux étrangers comprennent la valeur des denrées et des services importés. Dans la mesure où les importations sont le produit du travail, du capital et de l'entreprise étrangers et non canadiens, elles doivent être exclues de la dépense nationale brute. Pour y parvenir, il suffit de soustraire les dépenses courantes à l'étranger (y compris le revenu des placements versés à l'étranger). D'autre part, les rentrées courantes de l'étranger (y compris le revenu des placements reçu de l'étranger) font partie de la dépense nationale brute. Le résultat de ces deux derniers ajustements est d'incorporer à la dépense nationale brute seulement, la balance étrangère nette au compte courant (tableau 2, article 4 moins article 5.)

Les ventes de matières premières et autres denrées entre les commerces ne figurent pas comme telles parce qu'elles font déjà partie de la valeur marchande des composants ci-dessus énumérés. Par exemple, le prix courant d'une automobile vendue par la maison A comprend la valeur des pneus achetés de la maison B. La valeur de ces pneus n'est pas comptée une seconde fois dans le calcul de la dépense nationale brute. A ce point de vue, les ventes qui figurent à la dépense nationale brute sont désignées comme ventes *consolidées*.

L'analyse de la répartition de la dépense nationale donnée au tableau 2 révèle l'augmentation extraordinaire de la proportion du produit national qui est absorbée par les dépenses d'Etat et la mesure dans laquelle cette augmentation repose sur le matériel de guerre. En 1938, les achats du gouvernement représentaient 14 p. 100 de la dépense nationale. En 1944, cette proportion touchait 43 p. 100. Durant l'année de transition de 1946, les dépenses de guerre du gouvernement sont très fortement réduites. Le déclin est contre-balançé en grande partie par les dépenses des consommateurs et du commerce, tandis que les exportations, soutenues par les prêts du gouvernement, se maintiennent à un niveau élevé. Les dépenses des consommateurs augmentent en raison de la contraction des programmes d'épargne de temps de guerre, du volume plus considérable de marchandises disponibles et d'une augmentation prononcée du revenu personnel (voir p. 991). Le commerce dépense de fortes sommes pour la reconversion d'usines et d'outillage et pour la réfection des stocks épuisés. Le problème pour le moment est de savoir si la demande effective se maintiendra à un niveau suffisamment élevé dans les secteurs non gouvernementaux, sous forme de dépenses des consommateurs, de placements commerciaux et d'exportations, pour continuer de contre-balançer les dépenses d'Etat. Ceci est essentiel au maintien de l'emploi intégral.